Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Canada : découverte d’un blé OGM interdit

Par Christophe NOISETTE

Publié le 20/07/2018, modifié le 09/03/2026



Le 14 juin 2018, l’Agence canadienne d’inspection des aliments (Acia) a annoncé que quelques plants de blé génétiquement modifié (OGM) tolérant le glyphosate (Roundup) avaient été découverts dans la Province de l’Alberta. Sans danger d’après l’Acia, cette contamination a tout de même provoqué la suspension des importations de blé de la part du Japon et de la Corée du Sud.

L’Acia précise dans son communiqué : « *Étant donné que le blé GM n’est pas approuvé au Canada, l’Acia a travaillé en collaboration avec ses partenaires pour obtenir autant de renseignements complets, exacts et crédibles que possible sur cette découverte. À la lumière des analyses scientifiques poussées, aucune preuve n’indique que ce blé génétiquement modifié se trouve ailleurs que le lieu isolé où il a été trouvé. De plus, Santé Canada a conclu que cette découverte ne posait aucun risque pour la salubrité des aliments* » [1], car la modification

génétique présente dans ce blé a déjà été évaluée pour le colza et le soja par les autorités canadiennes.

L'Acia a aussi annoncé qu'elle « *travailler[a] avec le propriétaire foncier afin de surveiller la zone au cours des trois prochaines années et de gérer la terre d'une façon qui ne permettra à aucun blé GM de survivre* ».

Une faible présence

Le blé a été découvert fin 2017 par un agriculteur qui a été surpris de voir du blé résister après une pulvérisation de Roundup. Le 31 janvier 2018, le gouvernement de l'Alberta informait alors l'Acia qui a donc pris en charge le dossier. Le 8 avril 2018, l'Acia déterminait que ce blé OGM était une lignée de blé GM de Monsanto (MON71200), qui avait été utilisée dans plusieurs essais au champ en conditions confinées à la fin des années 1990 et au début des années 2000 au Canada et aux États-Unis. « *Les emplacements physiques des essais de recherche au champ en conditions confinées se trouvaient à environ 300 kilomètres ou plus du lieu où les plants de blé GM avaient été trouvés en Alberta* », affirme l'Acia.

L'Acia a mené une enquête de plusieurs mois : recherche de trace d'OGM dans les silos du propriétaire, comparaison de l'empreinte génétique du blé OGM avec les blés autorisés, les blés exportés… Elle a aussi ratissé une zone de 60 000 mètres carrés (6 ha) de part et d'autre de la route où les épis avaient été trouvés. « *En tout, 284 épis de blé ont été trouvés (...). Le 23 mai, il a été confirmé que ces échantillons avaient obtenu un résultat négatif à la présence de blé GM, sauf quatre épis de blé, qui ont obtenu un résultat positif pour le cas de blé GM précis (MON71200). Ces quatre épis de blé GM se trouvaient dans une zone de 0 à 15 mètres de la route d'accès. (…) Cela indique que le blé GM se trouve uniquement dans une zone très localisée* ».

« *Nous sommes soulagés qu'il s'agisse d'un cas de contamination isolé, mais il est inquiétant que le gouvernement n'arrive pas à en déterminer la cause. Sans en connaître la source, la contamination pourrait se reproduire* », a déclaré Lucy Sharratt du Réseau canadien d'action en biotechnologie [2].

Japon et Corée du Sud stoppent leurs importations de blé canadien

L'Acia estime que « *aucune preuve n'a été présentée selon laquelle ce blé était entré dans le système alimentaire* ». Pourtant, le Japon vient d'annoncer qu'il suspendait ses importations de blé canadien [3] « *jusqu'à ce qu'[ils] confirment que le blé canadien (...) ne contient pas d'OGM* ». La reprise de ces importations a eu lieu le 20 juillet [4].
Et la Corée du Sud vient d'en faire autant. « *Nous autoriserons seulement la vente de produits à base de blé pour lesquels nous avons la confirmation qu'ils ne contiennent pas de blé génétiquement modifié* », a déclaré le ministère sud-coréen de la Sécurité alimentaire et pharmaceutique [5]. Le Canada est le troisième fournisseur de la Corée du Sud, qui en 2017, a importé plus de 226 tonnes de blé canadien, ce qui correspond à plus de 9 % de ses importations de blé, d'après les données du ministère sud-coréen.
L'Acia a précisé que l'Agence « *a conçu un test pour détecter ce blé GM en particulier, qui peut être offert à ses partenaires commerciaux pour tester les importations de blé, s'ils choisissent de le faire* » [6].
Le blé représente 11 milliards de dollars annuellement dans l'économie canadienne.

Rappelons que du blé GM non autorisé avait été découvert aux États-Unis en Oregon (2013), au Montana (2014) et dans l'état de Washington (2016). L'Acia soutient que « *ces incidents étaient*

liés à des lignées de blé GM qui sont différentes sur le plan génétique du blé GM trouvé en Alberta. Aucune preuve ne permet d'établir un lien entre la découverte de blé GM au Canada et les cas signalés précédemment aux États-Unis ».

Les coûts générés par tous ces contaminations, avec leurs lots d'enquêtes, suspensions d'exportations, rappels, indemnisations… sont difficiles à estimer, mais sans aucun doute faramineux.

[1] Déclaration de l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur la découverte de blé génétiquement modifié résistant aux herbicides en Alberta

[2] Contamination blé OGM : 1er cas en Alberta

[3] Reuters, Japan suspends sale of Canadian wheat after GMO wheat found in Alberta

[4] OGM : le Japon lève la suspension des importations de blé du Canada

[5] Au tour de la Corée du Sud de suspendre ses importations de blé canadien
Publié le lundi 18 juin 2018 à 23 h 32

[6] Rapport d'incident 2018 sur du blé génétiquement modifié

Adresse de cet article : https://infogm.org/canada-decouverte-dun-ble-ogm-interdit/